



Donation et usufruitier droits

Par **poupounette56**, le **27/02/2014 à 17:16**

Bonjour , ma question est la suivante.

Un enfant rachète la maison de ces parents , il a fait devant notaire un usufruitier pour eux, déjà j'aimerais savoir si un usufruitier est irrévocable ou si il peut être changer quant le propriétaire le désire , de plus cet enfant propriétaire aimerait faire une donation de son bien immobilier à ces parents de son vivant , il a deux enfants ,en à t'il le droit ? Peut t'il avantager ces parents qui l'aide à rembourser son prêt immobilier ,Il veut proteger son bien n'étant pas marié ,Ces enfants sont petits 7 ans et 6 mois .Quels sont ces droits pour pas que son bien immobilier soit en justice en cas d'accident de la vie , problèmes d'argent , procès ,surendettement etc..

Merci de votre réponse.

Poupounette56